

La CAHPP aujourd'hui et demain



Notre environnement a beaucoup évolué. La CAHPP se doit dès lors d'adapter son offre et les

modalités de son accompagnement. A la demande du Conseil d'Administration, une réflexion est en cours pour définir la nouvelle approche de la CAHPP. Celle-ci ne peut cependant se faire sans vous. Nous vous remercions de votre aide en répondant à quelques questions à l'aide du lien suivant : <https://fr.surveymonkey.com/s/questionnairecahpp>

La CAHPP évaluée AFAQ Achats responsables

La CAHPP est la première centrale de référencement en France à avoir passé avec succès l'évaluation AFAQ Achats responsables, atteignant d'ores et déjà le niveau progression. Ce résultat positif démontre toute l'implication de la CAHPP dans l'application à son activité de référencement des règles fondamentales du développement durable. Il contribuera, soyez-en sûrs, à nous inciter à faire encore et toujours plus d'efforts pour en porter haut les couleurs. L'évaluation Achats responsables menée par l'AFAQ est basée sur les items de la norme ISO 26 000 portant sur les achats.



Edito

En fin 2002, j'ai accepté de devenir le Président Directeur Général de la CAHPP. J'étais alors encore Directeur Général du groupe polyclinique du Bois à Lille où je gérais 6 établissements sanitaires et 3 SCI, et encore Président de la Commission Sociale de la FHP après avoir été au comité exécutif de la toute nouvelle FHP issue de la fusion de la FIEP et de la FHP dont j'assurais aussi la présidence du syndicat Régional Nord Pas de Calais et Picardie. Un long passé au service de l'hospitalisation privée dite commerciale après avoir eu pendant très longtemps des responsabilités de gestion d'établissements non lucratifs et de direction de caisses de sécurité sociale importantes. En plagiant Jean Gabin, j'ai pourtant envie de dire que "JE NE SAIS RIEN" et que j'ai tant envie d'apprendre encore.

Aujourd'hui, j'ai demandé à notre Conseil d'Administration de me dégager de mes fonctions de Directeur Général en conservant la responsabilité de Président du Conseil d'administration. Cela met fin à 12 années de passion pour la Centrale de conseil et de référencement de l'hospitalisation dont j'ai eu la chance de présider au 40^{ème} anniversaire en 2012. Peu importe en fait les bilans, l'autocongratulation, l'autosatisfaction, j'ai simplement le sentiment d'avoir donné ce que je pouvais pour favoriser nos établissements, performer nos services, avancer, toujours avancer même si cela n'a pas toujours été du goût de certains.



Les combats ont été rudes et difficiles mais les résultats sont là et la CAHPP, solidement installée dans ses locaux parisiens lui appartenant (donc appartenant à ses actionnaires), poursuit sa route pour la juste représentation de ses adhérents face à nos partenaires fournisseurs et laboratoires, pour le juste prix. Toute page doit être tournée et j'ai confiance en mon successeur en qualité de Directeur Général Luc Castellvi pour mener la barque sur ce long fleuve pas toujours tranquille.

Il sera accompagné dans sa tâche par un comité stratégique comportant le directeur administratif et juridique, le directeur financier, la directrice des nouveaux marchés et le directeur de la division des marchés...et moi au poste de l'aiguilleur vigilant. La CAHPP va maintenant réorienter son action avec des discussions approfondies avec nos établissements, les indépendants autant que les groupes, les laboratoires autant que tous nos fournisseurs. Il s'agit pour tous de nous orienter vers le partage de nos résultats, d'une manière équilibrée entre les actionnaires et les adhérents sur une notion de consommateurs associés étroitement aux résultats de la CAHPP.

Demain, plus qu'hier, vous aurez à être encore plus présents dans notre fonctionnement et d'en tirer profit pour vous aider au moins partiellement dans ce monde économique si difficile. A ma place, je tâcherai, encore un peu, de vous apporter ma connaissance de notre monde de la santé.

Merci de m'avoir accompagné.

Yvon Bertel-Venezia
Président Directeur Général



Indice vert de la CAHPP

L'évaluation annuelle Indice vert des fournisseurs et prestataires est en cours. Vos réponses sont attendues pour le 31 janvier 2015 au plus tard. Ecrire à developpement-durable@cahpp.fr pour tous renseignements.



Mouvement du Personnel

Départs

- Nelly Scotti, chargée de mission Médico-social,
- Monique Costi, pharmacien référent.

Arrivées au 1^{er} décembre 2014

- Isabelle Hamelin, Directrice du développement nouveaux marchés,
- Sami Frank Rifaï, Directeur division marchés,
- Jade Nocca, chargée de mission en contrat de professionnalisation Bachelor commerce international.

Fermeture CAHPP

Comme chaque année, la CAHPP s'octroie quelques jours de vacances et fermera ses portes du mardi 23 décembre au soir jusqu'au lundi 5 janvier 2015 au matin.



Le site de commande en ligne reste cependant opérationnel, et en cas de problème, vous pouvez joindre la permanence EDI par mail via contact-edi@cahpp.fr

Interview de Luc Castellvi

Directeur Général de la CAHPP

Comment la CAHPP s'est-elle intéressée au golf ?

La CAHPP s'est intéressée au Golf d'abord parce qu'elle a depuis plusieurs années maintenant le réseau Golfy parmi ses adhérents. L'intervention de la CAHPP auprès des golfs de ce réseau porte essentiellement sur les prestations de services (économat et restauration). Ce contact professionnel s'est vite transformé en un véritable partenariat. En effet nous avons retrouvé auprès de ce réseau les valeurs du golf qui nous correspondent : convivialité, recherche de la performance et de l'excellence, fairplay, respect de la nature et des autres.

Ce sport favorise en outre le développement de compétences très utiles en entreprise : gestion du stress, esprit de compétition, approche positive, capacité d'anticipation, développement du savoir faire... Le golf est un sport passionnant et on devient très vite passionné !



Que fait la CAHPP pour ses adhérents en matière de golf ?

La CAHPP propose tout d'abord à ses adhérents de bénéficier de conditions d'achat très avantageuses pour les cartes Golfy. Celles-ci permettent à leur bénéficiaire d'avoir des réductions sur les tarifs d'accès aux parcours mais également sur ceux des hôtels et restaurants partenaires du réseau.

La CAHPP propose en outre à ses adhérents de faire partie de l'équipe CAHPP qui participe à diverses manifestations sportives et conviviales. C'est tout d'abord le cas avec le réseau Golfy et les compétitions du Club Gold qui ont lieu trois fois par an. Mais c'est aussi la participation de l'équipe CAHPP à d'autres manifestations comme le Trophée ARTHROSIS, le Pro Am du Senior Tour et l'Inter-cliniques Sodexo. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez faire partie de l'équipe CAHPP pour l'une de ces manifestations.

Contact : François Gautier - 01 55 33 61 08 - fgautier@cahpp.fr

Nouvelle expo photo à la CAHPP



La CAHPP accueille jusqu'en février 2015 une nouvelle exposition de photographies originales créées spécialement par Franck Chevallereau et l'agence FC Media.

Les photographies de FC Média sont souvent réunies par bouquets de 8 à 10 photographies regroupées autour d'un thème. Pour les établissements qui sont intéressés par ce type de prestation, une tarification spécifique adhérent a été consentie.

Pour tout renseignement ou commande :

Email : contact@fc-media.fr

Téléphone : 06 85 87 69 73

Site internet : www.fc-media.fr



Noël des EPHAD - Pessac le 3 décembre : la CAHPP était présente

Exceptionnellement organisé autour d'un sapin, le Printemps des EHPAD s'est transformé en Noël des EHPAD.



Parmi les 180 participants, la CAHPP a initié des contacts prometteurs avec beaucoup d'entre eux. Les thèmes abordés liés à l'évolution de la prise en charge de la personne âgée étaient très variés : l'implication des EHPAD et la PAERPA, la création de stages d'internes en médecine générale en EHPAD, le dépistage audiométrique et bilan bucco-dentaire à distance en EHPAD, le déploiement de la télémédecine en Aquitaine, le respect des droits des résidents et maintien de leur sécurité en EHPAD, l'éthique et bientraitance en EHPAD.

Contact : Martine Renée - Responsable du secteur Médico-Social - 01 55 33 54 47
mrene@cahpp.fr

V2014, la CAHPP accompagne ses adhérents

Les guides thématiques de la certification V2014 sont en ligne sur le site de la HAS, onglet "Accréditation et Certification". Il vous est possible de télécharger ces guides en cliquant sur le lien : http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1616204/fr/la-visite-v2014

Les guides sont téléchargeables au format PDF et identifiés dans la partie "documents" en bas de page. Pour vous aider à mieux cerner les nouveautés de cette version, ses attentes et ses enjeux, et vous faciliter sa mise en place, la CAHPP organise une tournée de réunions régionales d'information animée par Nicole Bertini, cadre supérieur de santé.

Vous pouvez dès à présent vous y inscrire en vous rendant sur notre site www.cahpp.fr rubrique agenda :

Ville	Date	Ville	Date
Lyon	jeudi 8 janvier	Aix en provence	mardi 28 avril
Toulouse	mardi 13 janvier	Nantes	mardi 9 juin
Bordeaux	jeudi 15 janvier	Rennes	jeudi 11 juin
Paris	mardi 27 janvier	Paris	mardi 15 septembre
Île de la Réunion	jeudi 12 mars	Lille	mardi 6 octobre
Guadeloupe	lundi 16 mars	Strasbourg	jeudi 5 novembre
Montpellier	jeudi 26 mars		

Contact : Richard Audigier - 01 55 33 60 75 - seminaire@cahpp.fr
Pour téléchargement les guides :
http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1616204/fr/la-visite-v2014

L'ALTIR répond aux besoins de territoire en installant une Unité de Dialyse Médicalisée (UDM) télésurveillée à Sarreguemines (57)

L'ALTIR, Association Lorraine de Traitement de l'Insuffisance Rénale, adhérent CAHPP depuis 2012 et membre fondateur du CTD (Comité Technique Dialyse) continue d'offrir des soins de proximité en ouvrant une Unité de Dialyse Médicalisée télésurveillée à Sarreguemines.



Suite à une analyse des besoins des patients dialysés accueillis dans ses établissements lorrains, la zone de Sarreguemines est apparue comme non desservie par des structures

de dialyse, faute de néphrologues. C'est ainsi qu'après trois ans intensifs de projet, l'unité de dialyse médicalisée de Sarreguemines a ouvert ses portes, implantée en centre ville, dans l'ancien hôpital du Parc. L'UDM s'est installée dans un local lumineux, spacieux, flambant neuf et accueille actuellement huit patients et les demandes continuent d'arriver. Afin de pallier l'absence de médecins néphrologues sur le secteur, un système de télésurveillance a été installé.

L'ALTIR avait, par ailleurs, déjà initié cette technologie innovante un an plus tôt dans son unité de Bar Le Duc (55). Muni d'un écran, d'une caméra et de dispositifs médicaux incorporés, le chariot de téléconsultation médicale, financé par l'ASIP et fourni par le GCS télésanté Lorraine, permet aux infirmiers de l'unité de transmettre toutes les données utiles au médecin qui se trouve à Nancy (54) et qui peut communiquer en toute confidentialité avec l'équipe ou directement avec le patient. Afin d'offrir une complémentarité dans le suivi de l'insuffisance rénale, l'ALTIR a mis en place des consultations avancées de néphrologie à l'hôpital Robert Pax de Sarreguemines. L'ALTIR a donc réussi le pari de réduire considérablement les distances qui séparent le patient de son unité de soins.

Contact : tmonnin@cahpp.fr



Disparition du marché réglementé pour le gaz de ville à partir du 1^{er} janvier 2015

Dans le cas où vous n'avez pas changé votre contrat actuel basé sur le tarif réglementé uniquement, pour le gaz de ville, l'état va prolonger de 6 mois l'application de ce tarif afin de vous permettre de mettre un nouveau contrat en place. Afin de vous accompagner dans ce projet de changement, nous sommes à votre disposition pour vous apporter notre aide pour mieux comprendre les nouvelles offres.

Contactez-nous
Tél : 01 55 33 60 79 ou 01 55 33 60 83
mail : materiel@cahpp.fr

Les huiles : à chacun son goût

Toujours vous apporter davantage de conseils pour faciliter votre quotidien, telle est l'ambition du service Restauration de la CAHPP. Dans le cadre d'un partenariat avec M^{me} Labarthe, diététicienne nutritionniste hygiéniste, qui anime nos modules de formation continue sur la nutrition et la dénutrition, une troisième lettre d'information intitulée : "Les huiles : à chacun son goût" est mise à votre disposition.



Contact : contact-resto@cahpp.fr
Téléchargement : <http://www.cahpp.fr/?p=6691>

La CAHPP au 32^{ème} congrès de la Féhap

La CAHPP était présente au 32^{ème} congrès de la Féhap qui s'est déroulé les 26 et 27 novembre derniers au Centre International de Deauville et qui a rassemblé plus de 700 participants et 80 exposants.

C'était une occasion pour notre Centrale d'aller à la rencontre des établissements du secteur privé non lucratif afin de leur présenter l'offre et les prestations développées exclusivement pour eux.

Durant ces deux jours, M Henrik Lepiouff de la Clinique des Augustines à Malestroit et M Farés Belal de la Résidence du Parc situé à Pontault-Combault, établissement du groupe PRO BTP, ont partagé sur l'espace RSE du stand de la Féhap leurs expériences sur les bio-déchets. Ces deux établissements sont membres de la Commission Développement Durable de la CAHPP dont l'un des thèmes de travail est "le traitement des déchets".

La CAHPP organise chez vous des sessions de formation sur mesure

Une session de formation a été mise en place les 17 et 18 novembre derniers à l'EHPAD Richard (Conflans ste Honorine - 78) sur le thème "les textures modifiées (repas mixés)". L'objectif de cette formation était double, maintenir un niveau de sécurité alimentaire élevé et acquérir les repères de "cuissons évolutives à juste température".

Après le rappel des repères de base en matière d'hygiène individuelle, de progression des tâches et de contrôle des températures, l'accent a été porté sur les risques liés au développement des micro-organismes, et particulièrement lors de la réalisation des textures modifiées. Une nouvelle session est envisagée pour 2015 et aura pour objectif de proposer aux résidents une véritable texturation lisse et homogène, ainsi qu'un visuel amélioré.

Renseignements pour la mise en place d'une session dans votre établissement : Service Séminaires - Richard Audigier - 01 55 33 66 75 - raudigier@cahpp.fr

Journée partenaires Développement Durable (DD)CAHPP

Le 11 décembre 2014 s'est déroulée à la CAHPP la "journée spéciale DD pour les fournisseurs et prestataires de services". Cette journée a révélé l'intérêt des fournisseurs pour le sujet, une volonté de comprendre les enjeux des établissements, les attentes de la CAHPP en terme de DD, d'innover et de progresser ensemble.

La CAHPP doit jouer le rôle de maillon entre les besoins terrain de ses établissements adhérents et l'innovation DD côté fournisseur. En 2015 plusieurs pistes vont être explorées, testées : l'approche en coût global, des critères DD par famille de produits prioritaires, la création de groupes de travail entre fournisseurs, distributeurs, recycleurs et établissements sur la thématique des déchets d'emballages notamment.

Tout cela se fera dans un état d'esprit gagnant-gagnant en intégrant les enjeux environnementaux et économiques.

Contact : developpement-durable@cahpp.fr

La CAHPP souhaite une excellente année 2015 à tous les acteurs du Sanitaire et du Médico-Social.



En Bref n° 49 - Décembre 2014
Edité par la CAHPP et tiré à 2500 exemplaires.
Directeur de publication : Yvon BERTEL VENEZIA
Rédacteur en chef : François GAUTIER
Maquettiste : Guillaume POIRET
CAHPP - 20-22 rue Richer 75009 - Paris
Tel : 01 55 33 60 00 - www.cahpp.fr

